

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

---

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL1374

présenté par

M. Saulignac, M. Vallaud, Mme Untermaier, M. Vicot, Mme Karamanli, M. Delaporte,  
M. Philippe Brun, Mme Keloua Hachi et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

### ARTICLE 1ER A

Supprimer l'alinéa 28.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe socialistes et apparentés vise à supprimer l'alinéa prévoyant la fixation de quotas d'immigration.

La notion de quotas est parfaitement inadaptée s'agissant du traitement de la question migratoire notamment parce que les conventions internationales relatives à l'asile consacrent des droits qui n'ont pas vocation à varier selon de prétendue capacité d'accueil.

Pour ces raisons, cet amendement propose la suppression de cet alinéa.